



myclimate
Conseil et solutions

Communication
transparente avec le
label «Opération
climatiquement neutre»

Le chemin vers une entreprise climatiquement neutre

Connaissez-vous la quantité de gaz à effet de serre émis par votre entreprise? Quels sont les activités qui génèrent le plus de gaz à effet de serre inévitables? Et quels sont les potentiels de réduction de ces émissions? myclimate vous propose deux méthodes pour mesurer, évaluer et réduire vos émissions.

Compensation avec le label climatiquement neutre

L'entreprise climatiquement neutre en quelques clics: Avec notre solution en ligne innovante, vous pouvez calculer l'empreinte carbone annuelle de votre entreprise vous-même en un tour de main. Grâce à la compensation de vos émissions, vous avez la possibilité d'obtenir le label «Opération climatiquement neutre».

Vos avantages

- **Simple:** Vous accédez simplement et rapidement à votre bilan grâce à la saisie de données en autonomie et à la génération automatisée du label
- **Efficace:** configuration rapide, manipulation et déroulement simples
- **Automatisé:** La plausibilité est vérifiée automatiquement en comparant vos données à celles d'entreprises de référence. De plus, le système vérifie que vos données sont complètes et exactes.
- **Attesté:** Le label «Opération climatiquement neutre» et le **certificat de compensation** apportent la preuve que les émissions de CO₂ de votre entreprise ont été calculées pour l'année de bilan indiquée et qu'elles ont été compensées en finançant des projets de protection climatique reconnus.

Prix du pack: CHF 500.–

(hors TVA et contribution de compensation)

Lors du passage à la solution en ligne, nous mettrons volontiers les données de de comparaison à disposition de nos clients existants sous forme de fichier Excel.

Gestion du CO₂ avec le label climatiquement neutre

Avec la solution logicielle smart 3 de myclimate, vous bénéficiez des conseils et du soutien technique dont vous avez besoin pour vous accompagner sur la voie vers l'entreprise climatiquement neutre.

Vos avantages

- **Personnalisé:** interlocuteur personnel, assistance pour la modélisation des valeurs manquantes, conseil concernant les options de réduction et la mesure de leur réussite, recommandations d'action
- **Au cas par cas:** système configurable, adaptable à tout moment aux nouveaux besoins tels que les pays, sites ou niveaux d'analyse, etc.
- **Validé:** Nous vérifions la plausibilité de votre bilan
- **Flexible:** les jeux de données de l'année précédentes existants de nos clients réguliers et leur compte sont sécurisés. Ainsi, il est possible de passer facilement de la version smart 3 Basic à la version Advanced à tout moment.
- **Confirmé:** Le label «Opération climatiquement neutre» et le **certificat de compensation** de myclimate attestent que les émissions de CO₂ de votre entreprise ont été calculées pour l'année de bilan indiquée et qu'elles ont été compensées par le biais de projets de protection climatique reconnus.

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement.

Corporate carbon footprint

La Corporate Carbon Footprint (CCF) détermine l'empreinte carbone complète de votre entreprise en relevant et en calculant les données de consommation ayant un impact sur le climat. L'établissement d'une CCF est le point de départ de la rédaction du rapport sur les gaz à effet de serre générés par l'entreprise et il est incontournable pour garantir la neutralité climatique partielle ou totale de votre entreprise. Le Footprint est à la base d'une entreprise agissant pour protéger le climat.

La méthode

La CCF – appelée aussi empreinte carbone, bilan CO₂ ou inventaire des gaz à effet de serre – collecte la quantité totale d'émissions de gaz à effet de serre générés par l'entreprise, sur ses propres sites et sur l'ensemble de la chaîne de création de valeur. Dans ce contexte, les émissions générées sont calculées rétrospectivement sur douze mois et indiquées en tonnes équivalent CO₂ (au sens de la norme IPCC 20017 GWP 100a) par an. L'établissement du bilan et du rapport dans le cadre du CCF est effectué d'après les normes reconnues.

A propos de myclimate

myclimate est un partenaire qui s'engage pour une protection efficace du climat au niveau mondial et local. La fondation souhaite préparer l'avenir de la planète à travers des offres de conseil et de formation et en proposant ses propres projets, en collaborant avec des partenaires du secteur économique et des particuliers. C'est l'engagement que myclimate poursuit en tant qu'organisme à but non lucratif, axé sur le marché et les clients.

Avec des projets de haute qualité (Gold Standard, Plan Vivo), la fondation suisse promeut une protection du climat mesurable dans le monde entier ainsi qu'un développement durable. De plus, elle encourage chacun à se préoccuper de l'avenir en lançant des offres de formation interactives axées sur les actions. Sise à Zurich, myclimate propose également des conseils pour intégrer la protection du climat avec une plus-value tangible. Cela résulte des solutions informatiques, des récompenses, des analyses et de la gestion des ressources.

Plus d'informations sur
www.myclimate.org

Fondation myclimate
Pfungstweidstrasse 10
8005 Zurich, Suisse
Téléphone +41 44 500 43 50
info@myclimate.org
www.myclimate.org


neutre
Produits imprimés
myclimate.org/01-16-158743

